

# **Règlement de traitement des données du Groupe Mutuel**

Martigny, le 24 septembre 2013

## Table des matières

1	Dispositions générales	3
2	Structure du Système d'Information du Groupe Mutuel	5
3	Traitement des données / Types de données	8
4	Durée de conservation des données, effacement des données	9
5	Documentation de planification, de réalisation et d'exploitation du SI	9
6	Déclaration du fichier au PFPDT	9
7	Processus	10
8	Procédures de contrôle et mesures techniques et organisationnelles	10
9	Description des champs de données et des unités d'organisation	12
10	Nature et étendue de l'accès des utilisateurs au système d'information	12
11	Droits des personnes concernées	13
12	Configuration des moyens informatiques	14
13	Dispositions finales	14
	Annexes	15



























